

Fraternité Matin

Dimanche 11 Juin 2006

Des ONG luttent contre leur prolifération

Barthélemy kouamé

Armes légères

À l'issue de la semaine mondiale de lutte contre les armes légères, qui a eu lieu du 22 au 29 mai dernier, quatre ONG ivoiriennes ont appelé, mardi, les autorités ivoiriennes à faire fonctionner effectivement la Commission nationale de lutte contre les armes légères.

À l'issue de la semaine mondiale de lutte contre les armes légères, qui a eu lieu du 22 au 29 mai dernier, quatre ONG ivoiriennes ont appelé, mardi, les autorités ivoiriennes à faire fonctionner effectivement la Commission nationale de lutte contre les armes légères.

Amnesty international-Côte d'Ivoire, Club Union africaine, Mouvement panafricain de la jeunesse féminine pour la paix et le Centre féminin pour la démocratie et les droits de l'homme, ont, en effet, interpellé le gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures contre la prolifération des armes légères. "C'est au gouvernement qu'incombe la responsabilité fondamentale de contrôler le flux d'armes, qu'ils soient fabricants ou non d'armes, qu'ils soient importateurs ou réexportateurs ou qu'ils soient un pays de transit " a déclaré Aly Ouattara, le président d'Amnesty-Côte d'Ivoire, au nom des quatre organisations.

Lors de la semaine mondiale passée, les 4 ONG avaient déjà appelé le gouvernement ivoirien à appuyer un projet de traité international sur le contrôle des armes légères. Elles avaient également demandé l'envoi d'une délégation officielle à la "conférence d'examen du programme d'actions des Nations unies", qui se tiendra du 26 au 7 juillet prochain à New-York.